

# Un sursis pour les six semaines de vacances des apprentis

**FORMATION** Le Conseil des Etats devait se pencher hier matin sur la mesure, qui vise à rendre la filière plus attractive. Un sujet très attendu sous la Coupole. Mais Mauro Poggia est intervenu pour éviter un torpillage

ANNICK CHEVILLOT, BERNE

Faut-il augmenter le nombre de semaines de vacances des apprentis pour rendre cette filière plus attractive? La question agite la Berne fédérale depuis cet automne. Cinq motions, soutenues par une soixantaine d'élus, ont été déposées entre le 18 et le 25 septembre.

## Attirer des candidats

La conseillère aux Etats Flavia Wasserfallen (PS/BE) ainsi que les conseillers nationaux Franziska Ryser (Les Vert·e·s/SG), Simon Stadler (Le Centre/UR), Marc Jost (PEV/BE) et Fabienne Stämpfli (PVL/BE) souhaitent accorder six semaines de vacances aux apprentis, pour atténuer le désavantage par rapport aux gymnasiens. Ces derniers bénéficient de treize semaines de vacances, contre cinq pour les apprentis de moins de 20 ans et quatre pour les plus âgés. Pour les motionnaires, «offrir davantage de vacances aux jeunes concernés leur permettrait de prévenir les situations de surcharge mentale». Ce serait également un argument pour attirer plus de jeunes vers cette filière en perte de vitesse.

Le sujet devait être traité hier au Conseil des Etats, mais a finalement été renvoyé en commission «pour examen préalable». Avant de débattre d'une motion, les élus doivent en premier lieu voter sur l'entrée en matière d'un sujet. La motion de la socialiste Flavia Wasserfallen risquait d'être rejetée d'emblée par la droite, majoritaire à la Chambre haute.

## «Pour favoriser la filière professionnelle, je suggère que cette motion soit renvoyée en commission»

MAURO POGGIA, CONSEILLER AUX ÉTATS (MCG/GE)

Pour éviter ce genre de déconvenue, les élus ont un atout dans leur manche: la motion d'ordre. Soit une proposition qui vise à modifier le déroulement des débats. Et c'est ce qu'a proposé Mauro Poggia (MCG/GE) pour sauver le sujet, du moins temporairement: «Etendre à six semaines les vacances pour les apprentis au niveau national devrait être réglé entre partenaires sociaux. Mais, parfois, l'intérêt général est plus important. Pour favoriser la filière professionnelle, je suggère donc que cette motion soit renvoyée en commission.»

Flavia Wasserfallen a salué le geste de son homologue: «Un renvoi en commission permettra d'effectuer un examen préalable.»

Mais pourquoi le Genevois a-t-il procédé de la sorte? Contacté, Mauro Poggia explique que sans son intervention «la motion aurait été rejetée d'emblée». Il n'y aurait donc pas eu de débat sur cette proposition, qui mérite examen, selon lui. Aucun sénateur ne s'est opposé à cette manœuvre.

## Un frein à l'embauche des jeunes?

Le 19 novembre, le Conseil fédéral a rejeté ce projet en expliquant que «grâce à la liberté contractuelle, les entreprises formatrices peuvent déjà accorder aux personnes en formation un nombre de semaines de vacances plus important que les cinq semaines prescrites par la loi. Elles sont nombreuses à profiter de cette souplesse et y voient une chance de se démarquer.»

Pour l'exécutif, un tel cadeau risquerait également de freiner la volonté des entreprises d'engager des apprentis s'ils manquaient une semaine de plus au travail.

De leur côté, les syndicats plaident pour huit semaines de vacances. L'Union syndicale suisse (USS) a agi en ce sens en novembre 2024 déjà. Cet été, l'Alliance «8 semaines de vacances pendant l'apprentissage» prenait le relais avec le dépôt à la Chancellerie fédérale d'une pétition dotée de 176 447 signatures. ■